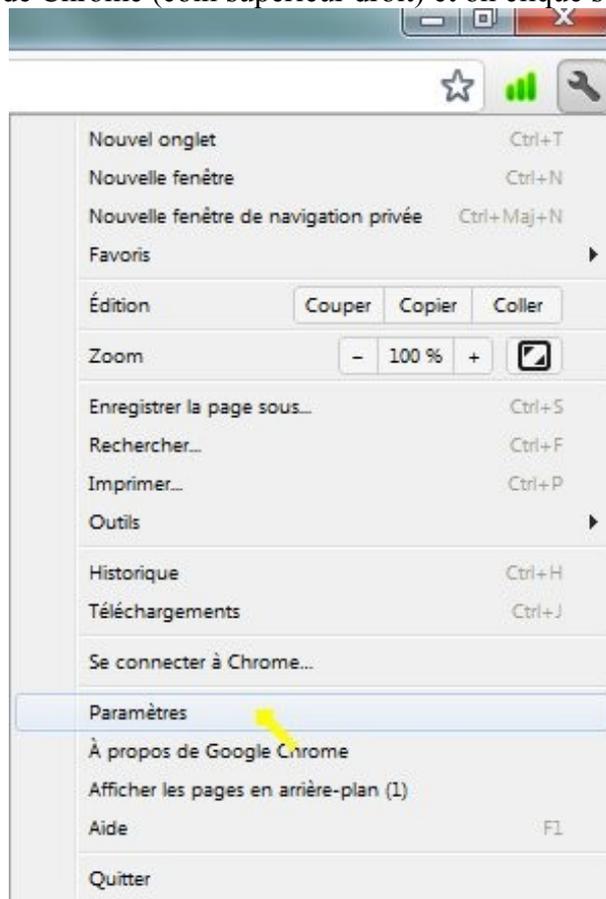
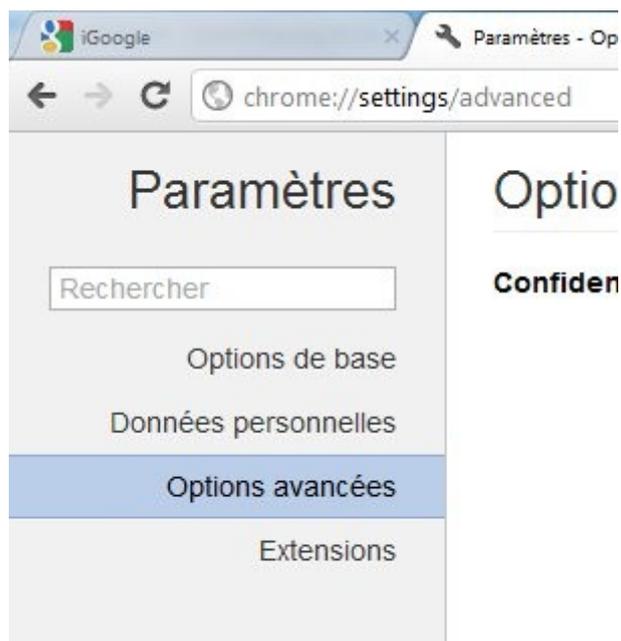


Désinstallation du certificat de sécurité pour VISAGe sous Chrome

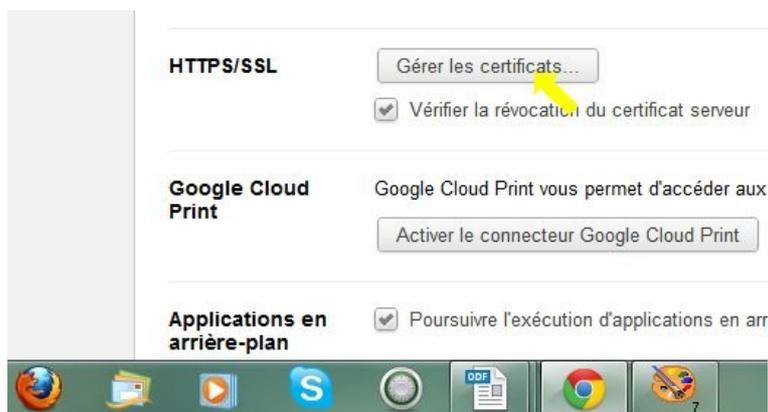
On ouvre la boîte à outils de Chrome (coin supérieur droit) et on clique sur « Paramètres »



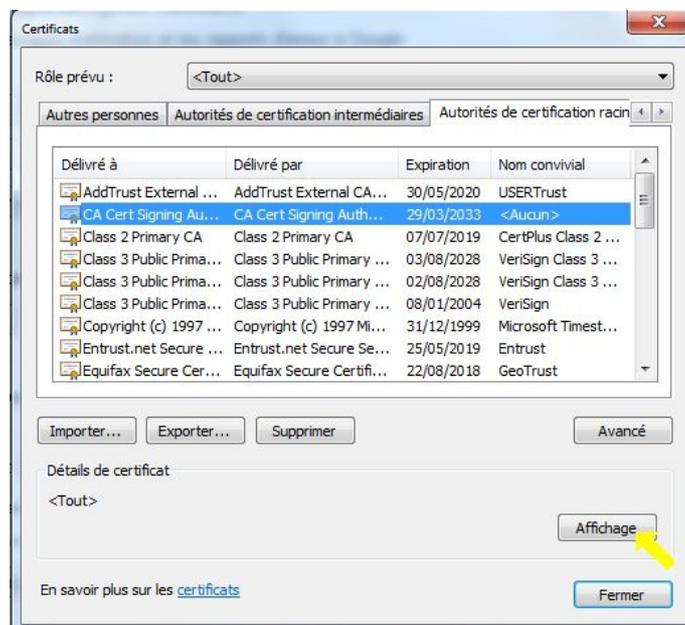
Dans le menu « Paramètres » on choisit « Options avancées »



Dans la page des options avancées, rubrique « HTTPS/SSL » on clique sur « Gérer les certificats » en s'assurant que la case « Vérifier la révocation du serveur » est cochée :

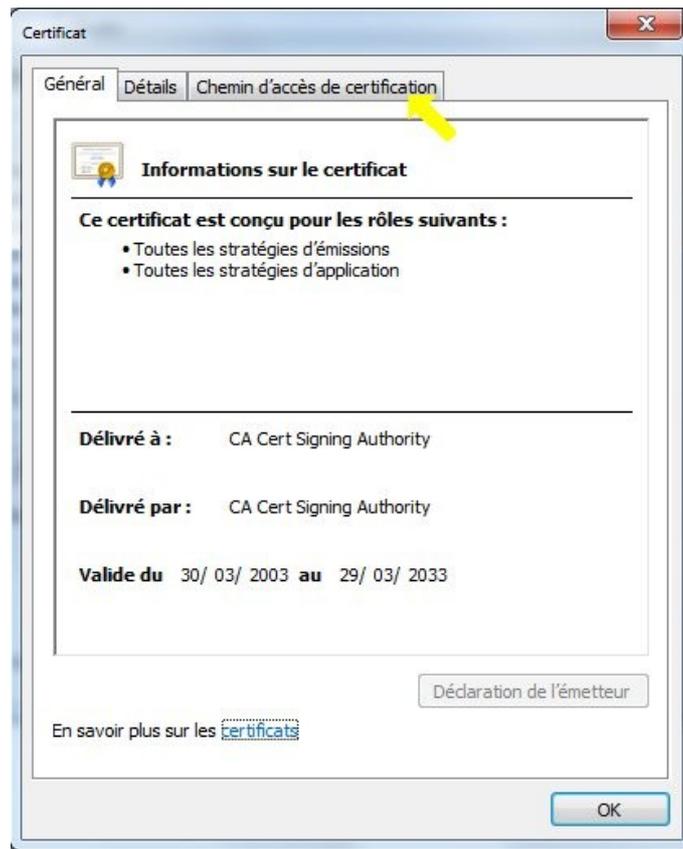


Dans la fenêtre qui s'ouvre on choisit l'onglet « Autorités de certification de racines de confiance » et dans la liste on sélectionne CA Cert Signing Authority ».

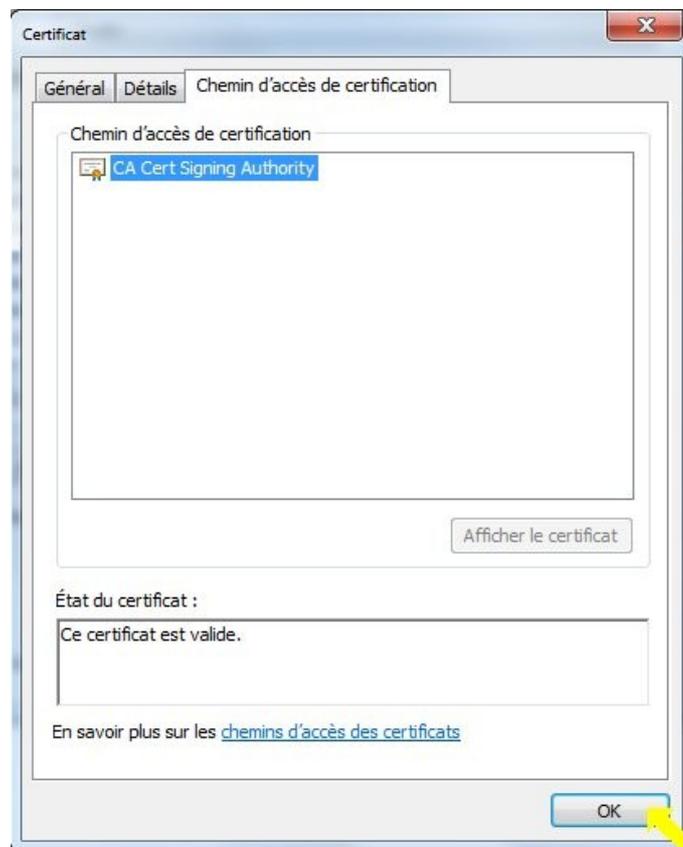


On peut cliquer sur « Afficher » pour examiner les propriétés du certificat. Elles s'affichent sous la forme d'une fenêtre à trois onglets.

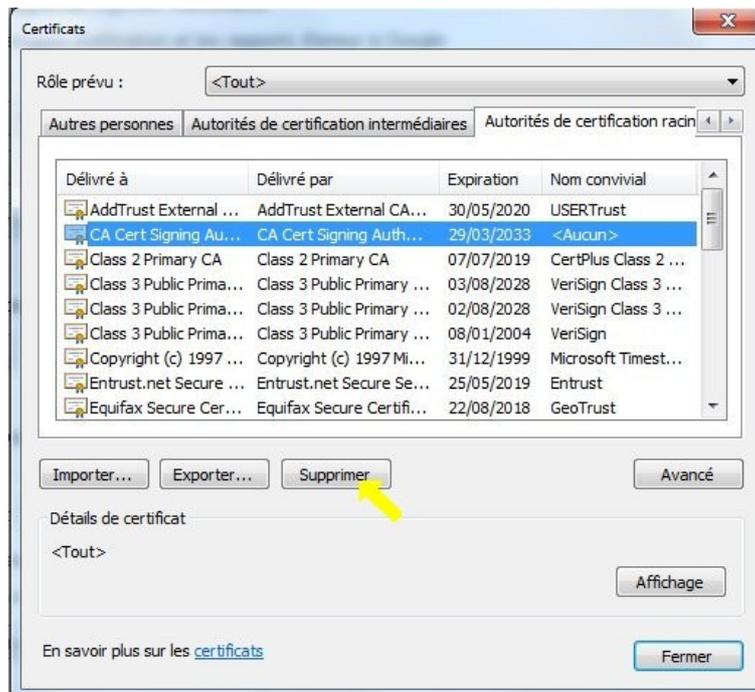
L'onglet « Général » informe de la période de validité du certificat.



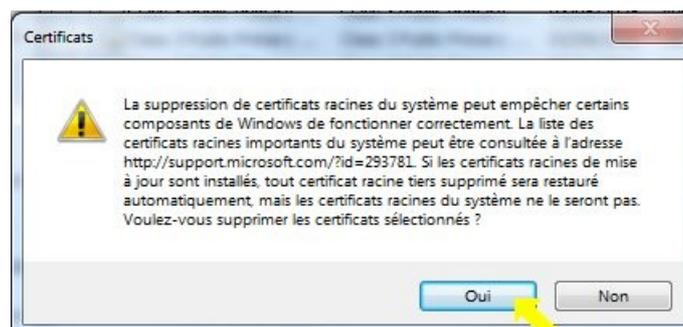
On clique sur l'onglet « Chemin d'accès de certification »



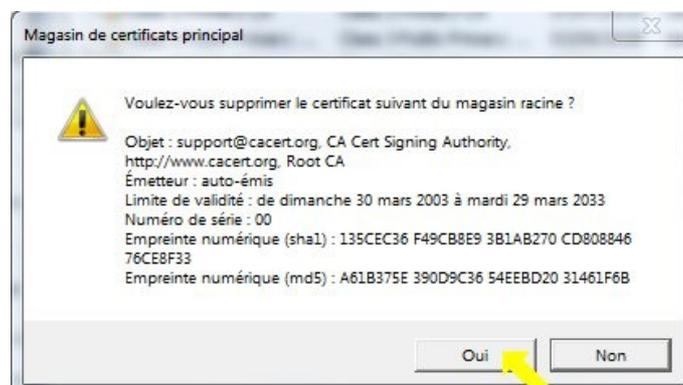
Cet onglet confirme la validité du certificat. On peut fermer la fenêtre d'affichage des propriétés en cliquant sur « OK ».



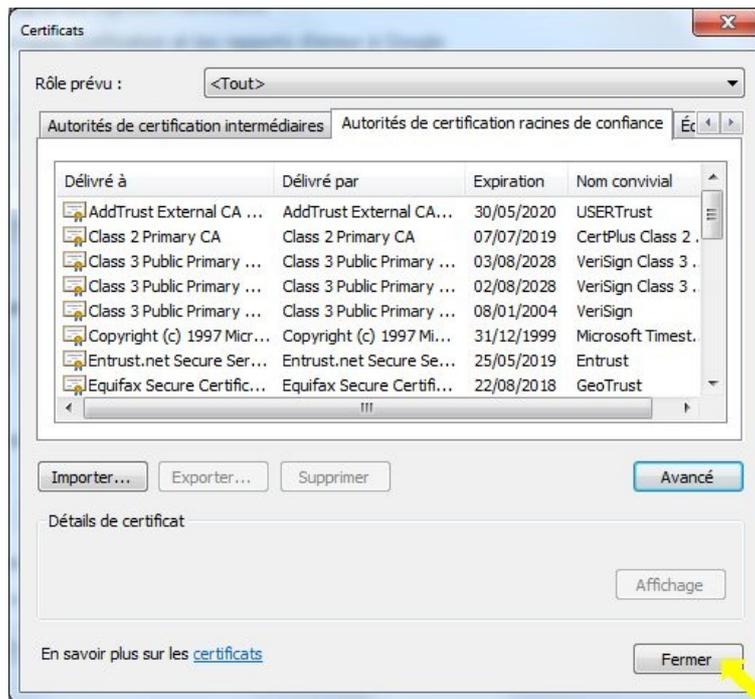
On clique alors sur « Supprimer », ce qui entraîne une demande de confirmation :



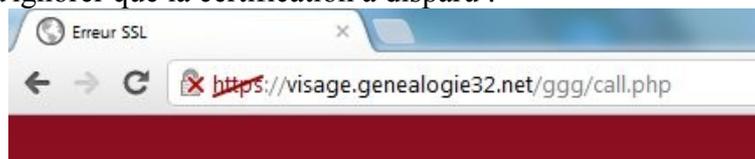
Cet avertissement est destiné à éviter le risque de suppression des certificats nécessaires au bon fonctionnement et aux mises à jour de Windows, ce qui n'est pas le cas du nôtre. On clique donc sur « Oui » et on a droit à une seconde demande de confirmation :



On clique encore sur « Oui » et on constate que CA Cert Signing Authority a disparu de la liste des certificats.



On clique sur « Fermer » et on retourne aux fenêtres usuelles de Chrome pour lancer VISAGe, et là on ne risque pas d'ignorer que la certification a disparu :



https est barré, le site n'est plus garanti par Chrome.



La manipulation est terminée... il n'y a plus qu'à recharger le certificat si l'on veut continuer à travailler sur VISAGe avec Chrome.